



TROPHÉE DEPARTEMENTAL DES MIXTES - CDY 2026

Manche SALLE 2026

SAMEDI 07 février 2026 à 08h30

pour les Arcs classiques Néo Licenciés

à COIGNIERES

DATE et LIEU

SAMEDI 21 février 2026 à 9h00

pour les Arcs à Poulies et les Arcs Nus

à VOISINS LE BRETONNEUX

DIMANCHE 22 février 2026 à 14h30

pour les Arcs Classiques

à VOISINS LE BRETONNEUX

CLUB :

Nom Correspondant :

Agrément :

Mail :

Tel :

Catégorie d'équipe *	N° Equipe **	Club	N° agrément club	Nom-Prénom archer Femme	Licence archer Femme	Nom-Prénom archer Homme	Licence archer Homme	Trophée National O/N	Prix Inscription 20€/équipe ***
Néo-licenciés classique	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Arcs à Poulies	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Arcs Nus	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Classiques	1								0 €
<i>Classiques</i>	<i>2</i>								0 €
									0 €
									0 €
TOTAL									0 €

* Indiquez dans la colonne Catégorie, le type d'équipe : Classiques, NéoLicenciés, Arcs Poulies, Arcs nus.

** dans une même catégorie, si vous inscrivez plusieurs équipes, Indiquez un numéro d'équipes pour les prioriser.

*** Règlement de l'inscription :	Les frais d'inscription sont de 18€ par équipe et par manche dont 8€ sont pris en charge par le CDY.	Inscription à retourner par mail à Damien Coppola tdm78@archers78.fr (06 45 81 42 74) Un accusé réception avec date et heure d'inscription sera envoyé en retour
	Reste à régler par équipe pour les 2 manches (Salle et Extérieur) : 20 € U soit par virement à l'ordre du "CDY Tir à l'arc" avec le libellé "TDM78 nom du club". U soit par chèque à l'ordre du "CDY Tir à l'Arc", à envoyer avec une copie du bordereau à l'attention de: Damien Coppola 13 allée de l'Abbé Émile Bois 78560 Le Port-Marly	
ATTENTION:	U Ce mode de paiement est valable uniquement pour l'inscription de l'équipe "1" dans les 4 catégories et le règlement doit être effectué dès confirmation de l'inscription U Par contre, pour les équipes, 2, 3,... d'un même club, la validation ne pouvant avoir lieu qu'après la date limite d'inscription, le paiement s'effectuera uniquement par chèque sur place le jour du concours (pas de paiement en espèces possible).	Date limite d'inscription des équipes Néo-Licenciés le 24 janvier 2026 Date limite d'inscription des autres équipes le 7 février 2026